

**RÈGLEMENT DE BONNE CONDUITE**  
**Restaurant scolaire d'Orgon**

Approuvé en séance du conseil municipal du 03/02/2016 (Délibération N°7/2016)

*Il est demandé aux enfants fréquentant le restaurant scolaire de :*

- Passer aux toilettes avant d'aller à table, se laver les mains.
- Rentrer calmement dans la salle de restaurant
- Déplacer sa fiche, et seulement la sienne à l'emplacement réservé
- Manger proprement et correctement à table.
- Mettre son plateau en ordre et le ramener sur un chariot. (Penser au tri sélectif)
- Respecter le mobilier et les locaux.
- Se rendre calmement sur les lieux d'activités.
- Parler mais calmement
- Goûter un peu de chaque plat, en reprendre s'ils aiment.
- Se déplacer calmement pour aller chercher de l'eau ou du pain.

*Il est demandé aux enfants, à l'intérieur du restaurant scolaire de ne pas :*

- Bousculer leurs camarades.
- Crier ou faire du bruit.
- Courir pour se rendre à sa place.
- Se servir trop au détriment de ses camarades.
- Refuser la nourriture, sans raison.
- Dégoûter leurs camarades.
- Parler vulgairement.
- Insulter et être insolent avec le personnel d'encadrement.

*Avant ou après le repas,*

Les enfants pourront jouer librement dans la cour (ballon en mousse, billes, élastique.), sous la surveillance du personnel.

Il leur sera par contre interdit de se battre, de grimper sur les grilles, les rebords de fenêtres, les arbres, de s'amuser dans les toilettes ou de quitter la cour

✂-----

Nom du ou des responsables légaux : -----

Nom et Prénom de l'enfant : -----Classe : -----

Nous soussignés certifions avoir pris connaissance du règlement.

Fait à ORGON, le -----

Signatures :            des parents    de l'enfant

Photo

**Ce bordereau est à compléter, il doit être joint au dossier avec une photo d'identité.**